Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
Aboriginal Affairs and Northern Development Canada

La recherche stratégique
Strategic Research

L'Indice de bien-être des collectivités

APERÇU DES TENDANCES DANS LES COLLECTIVITES DES PREMIERES NATIONS

Principaux résultats:

- Le score moyen de l'Indice de bien-être des collectivités des Premières nations se situe environ 20 points au-dessous de celui des collectivités non autochtones.
- L'Indice de bien-être des collectivités varie selon les provinces et les régions. Les Premières nations dans les provinces des Prairies sont les plus désavantagées.
- Les différences de scores sont plus grandes entre les collectivités des Premières nations qu'entre les collectivités non autochtones.

Introduction

Les collectivités des Premières nations sont uniques, mais les comparer aux collectivités non autochtones aide à déterminer les tendances. Ainsi, si le bien-être s'améliore dans des collectivités de Premières nations mais pas dans les collectivités non autochtones voisines, on peut en déduire que la source de l'amélioration réside probablement dans les programmes, les politiques et les conditions propres aux Premières nations. Si le bien-être des collectivités non autochtones voisines s'améliore également, cette amélioration pourrait tirer sa source de forces socioéconomiques plus larges.

Ce sommaire de la recherche présente les tendances en matière de bien être des Premières nations et dans les collectivités non autochtones. En se servant de l'Indice de bien-être des collectivités (IBC), on examine la période allant de 1981 à 2006. Ici, les collectivités non autochtones sont les collectivités autres qu'inuit ou des Premières nations. Cela comprend les villes qui comptent des populations de Premières nations, d'Inuit et de Métis, comme Winnipeg.

L'IBC

L'IBC mesure la situation en matière d'emploi, d'éducation, de revenu et de logement dans une collectivité. Une « collectivité » renvoie à une municipalité ou à son équivalent. Cela comprend une réserve de Première nation. L'indice peut varier de 0 (niveau de bien-être le plus bas) à 100 (niveau de bien-être le plus élevé).

L'IBC est fondé sur le Recensement de la population. Cet indice met l'accent sur le bien-être social et économique. Il ne prend pas en compte des éléments comme la santé, la culture ou l'environnement, car ceux-ci ne sont pas mesurés par le Recensement.

Principaux résultats

Comparer les valeurs de l'IBC des Premières nations et des collectivités non autochtones

Le score moyen de l'IBC pour les Premières nations se situe environ 20 points au-dessous de celle des collectivités non autochtones. En 2006, parmi les « 100 dernières » collectivités canadiennes, 96 étaient des Premières nations. Parallèlement à cela, une seule Première nation s'était classée parmi les « 100 premières » collectivités canadiennes.

Entre 1981 et 2006, l'IBC a augmenté graduellement dans les Premières nations et les collectivités non autochtones. La tendance montre de légères améliorations dans presque toutes les collectivités. Étant donné que tant les scores des

Figure 1 : IBC moyen, Premières nations et collectivités non autochtones, 1981–2006

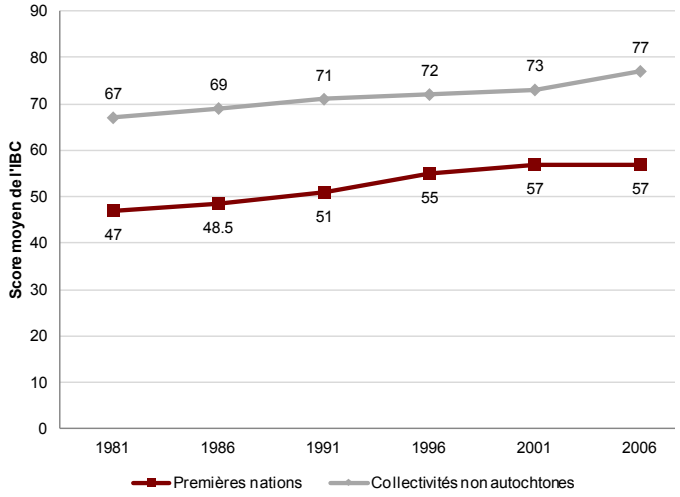

Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2006.

Premières nations que ceux des non autochtones se sont améliorés, l'écart entre les deux groupes a diminué moins qu'il l'aurait pu. L'écart s'est réduit légèrement avant 2001. Puis, il s'est élargi à nouveau entre 2001 et 2006 (Figure 1).

Les tendances entre 2001 et 2006 devraient être interprétées avec précaution. Dans les collectivités non autochtones, la proportion de diplômés d'études secondaires a augmenté entre 2001 et 2006. Cela a augmenté les scores totaux de l'IBC. Toutefois, cette amélioration pourrait être, en partie, le résultat des modifications apportées à la question sur l'éducation contenue dans le Recensement de 2006. Ces modifications étaient nécessaires pour tenir compte de l'évolution du système d'éducation du Canada. Depuis 2006, le recensement mesure l'éducation en fonction du plus haut certificat, diplôme ou grade atteint.

L'examen des composantes de l'IBC a permis de faire d'intéressantes découvertes :

- Les scores de la composante « revenu » ont augmenté à un rythme similaire dans les Premières nations et dans les collectivités non autochtones entre 1981 et 2006.
- Les scores relatifs à l'éducation se sont également améliorés dans les deux groupes. Les améliorations au sein des Premières nations s'expliquent surtout par de meilleurs taux d'achèvement des études secondaires. Les augmentations relatives à la proportion de diplômés universitaires étaient, toutefois, moindres.
- Les scores liés à l'emploi ont chuté dans les deux types de collectivités entre 1981 et 1991. Toutefois, l'écart entre les Premières nations et les collectivités non autochtones s'est creusé. Après 1991, les scores dans les collectivités non autochtones ont graduellement retrouvé leur niveau de 1981. La reprise a été plus lente dans les Premières nations.
- Les scores du composant « logement » montrent différentes tendances selon le type de collectivité. Les améliorations dans les collectivités non autochtones ont été graduelles et régulières. Les améliorations dans les collectivités des Premières nations ont eu lieu surtout entre 1981 et 1996. Les améliorations apportées chez les Premières nations de la quantité de logements (surpeuplement) ont parfois été atténuées par une diminution de la qualité (besoin des réparations majeures).

Variations régionales de l'IBC

L'IBC varie selon les provinces et les régions. Les collectivités des Premières nations vivant dans les Prairies sont les plus désavantagées. Leurs scores IBC sont parmi les plus bas de toutes les collectivités canadiennes. C'est également là que l'on remarque les plus grands écarts par rapport aux collectivités non autochtones. De plus, étant donné que les scores IBC se sont améliorés moins rapidement entre 1981 et 2006, leur position s'est dégradée comparativement à celles des autres Premières nations et des collectivités non autochtones. Environ 30 % des membres des Premières nations vivent dans les Prairies.

Variations de l'IBC parmi les collectivités

L'IBC varie également beaucoup entre les collectivités des Premières nations. En fait, les scores varient beaucoup plus entre les Premières nations qu'entre les collectivités non autochtones. Certaines Premières nations ont un IBC très faible. D'autres se rapprochent, ou même dépassent, la moyenne canadienne.

Figure 2 : IBC moyen par région, Premières nations et collectivités non autochtones, 2006

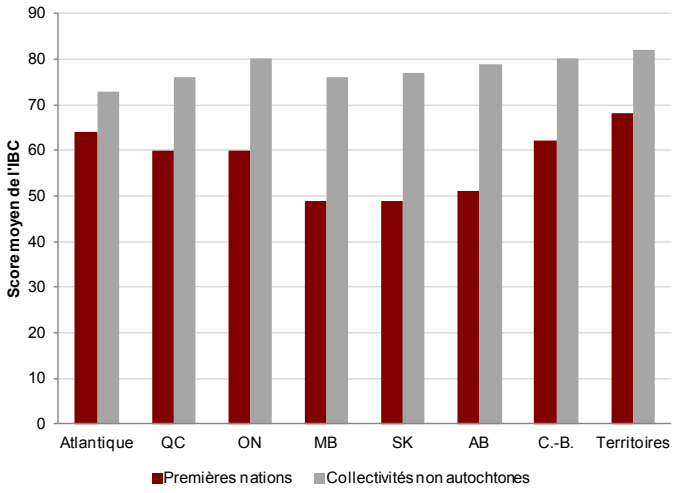

Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2006.

Dans l'ensemble, en 2006, 95 % des collectivités non autochtones ont obtenu des scores IBC se situant à l'intérieur d'une plage de 23 points, soit de 64 à 87. En comparaison, les scores IBC pour les collectivités des Premières nations s'étalent sur une plage plus large de 38 points, soit de 39 à 77 (figure 3).

Conclusion

De 1981 à 2006, l'IBC s'est amélioré pour les collectivités des Premières nations et les collectivités non autochtones. L'amélioration au sein des Premières nations a été plus grande avant 2001. L'écart entre le bien-être des Premières nations et celui des collectivités non autochtones a diminué légèrement au début de cette période, puis a augmenté entre 2001 et 2006. L'écart en matière de bien-être est le plus grand dans les Prairies. Ceci tend à indiquer qu'il faut prendre en compte les différences régionales dans l'élaboration des politiques et des programmes. Les responsables de l'élaboration des politiques et des programmes pourraient également tenir compte des différences entre les collectivités des Premières nations.

Figure 3 : Plage des scores de l'IBC, Premières nations et collectivités non autochtones, 2006

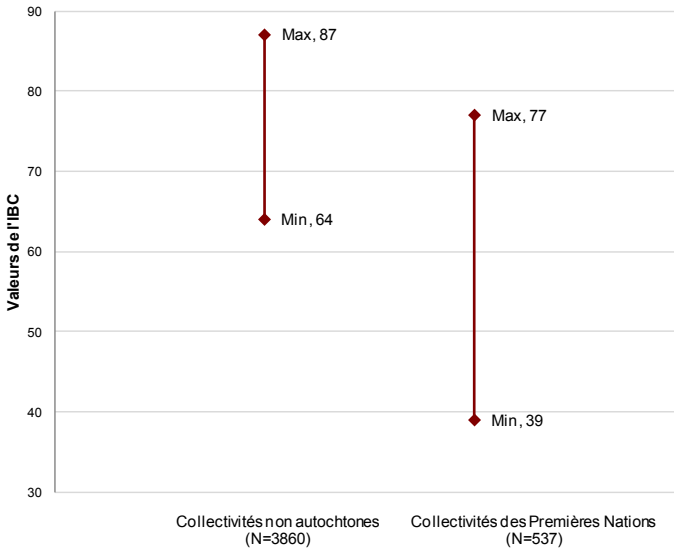

Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2006.

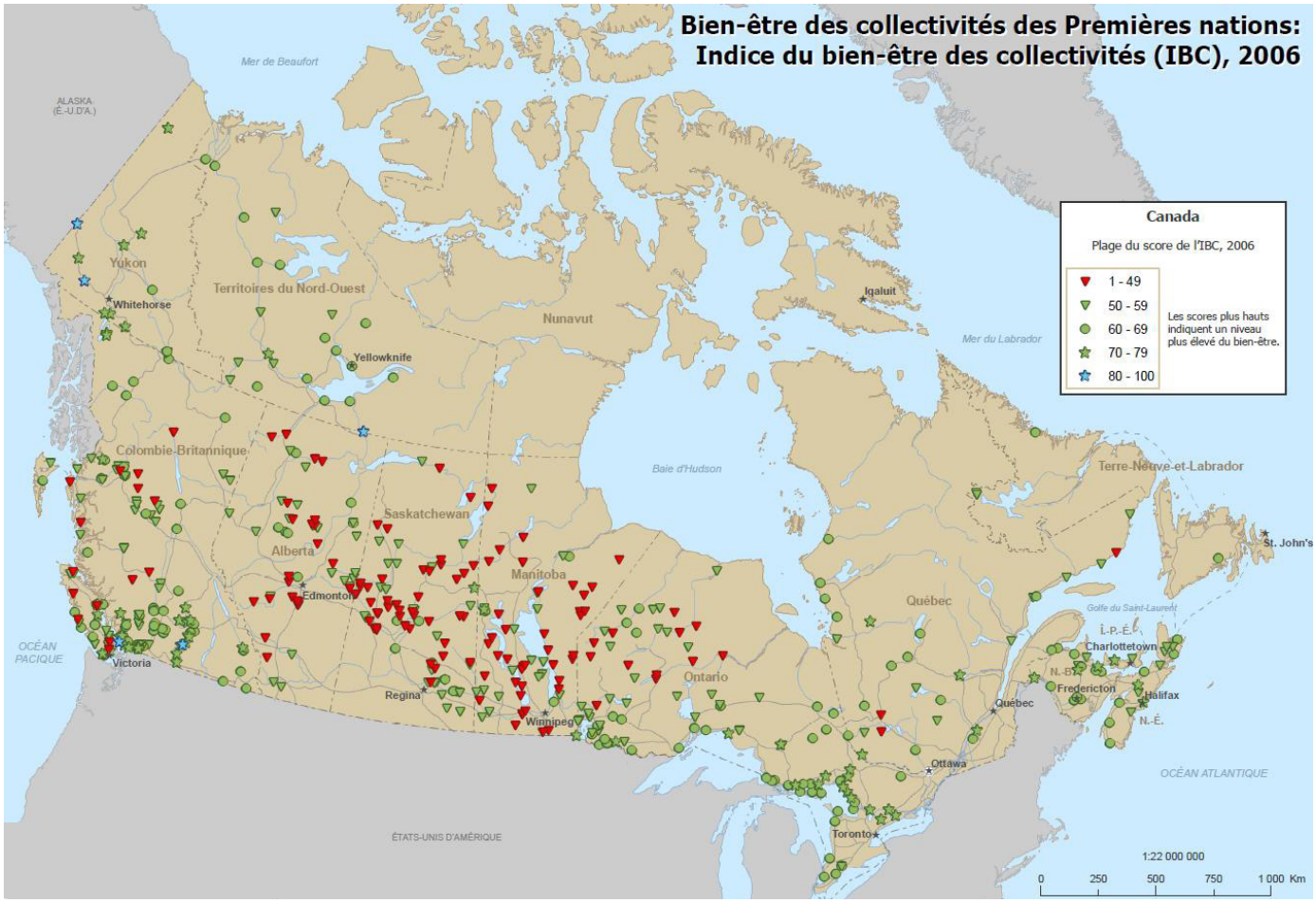

L'indice est produit par Affaires autochtones et développement du Nord Canada en utilisant des données du Recensement de la population, 2006, Statistique Canada. Les données sont présentées au niveau de la subdivision de recensement (SDR). Carte: Ressources naturelles Canada, Atlas national.

À propos de l'auteur, l'étude

Ce sommaire de la recherche est le résumé d'un article rédigé par Erin O'Sullivan, intitulé « Mesurer le bien-être : l'Indice de bien-être des collectivités (IBC), 1981-2006 ». On peut trouver ceci ainsi que d'autres articles similaires à la bibliothèque du Ministère et à : http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100016579/1100100016580

Erin O'Sullivan est gestionnaire de recherche à la Direction de la recherche stratégique du Ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Elle détient un doctorat en sociologie de l'Université McMaster.

À propos de nous

La Direction de la recherche stratégique a pour mandat d'appuyer le gouvernement fédéral dans l'élaboration des politiques concernant les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les résidants du Nord du Canada. Elle s'en acquitte dans le cadre d'un programme de développement d'enquêtes, de recherches en matière de politiques et de transfert du savoir.

La série de sommaires de recherche de la Direction de la recherche stratégique est disponible en format électronique sur le site web du Ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, ainsi qu'au sein de communauté fédérale sur GCPedia. Les copies imprimées sont disponibles seulement par demande speciale.

Pour obtenir plus d'information, veuillez contacter:
research-recherche@aadnc-aandc.gc.ca

Directeur, Recherche stratégique: Eric Guimond
Rédacteur en chef, sommaires de recherche: Marc Fonda
Directeur de production, sommaires de recherche: Daniel Jetté

Les points de vue exprimés dans le présent rapport sont uniquement ceux de l'auteur et ne sont pas nécessairement partagés par Affaires Autochtone et Développement du Nord Canada.

www.aadnc-aandc.gc.ca 1-800-567-9604 TTY only 1-866-553-0554
Version française : QS-7119-000-FF-A1 Catalogue : R3-170/4-2012F-PDF
ISBN : 978-1-100-99642-4

Canada